



Duo-System

Visu-Glace IVD

Formule et Procédé Européen Breveté n°06/10066

VSD'É® (Visuel Système D'épandage)

DENEIGEANT-DEVERGALACANT DE SECURITE ALIMENTAIRE

AVEC INDICATEUR D'EPANDAGE, AGENTS ANTI-DERAPANT ET UREE

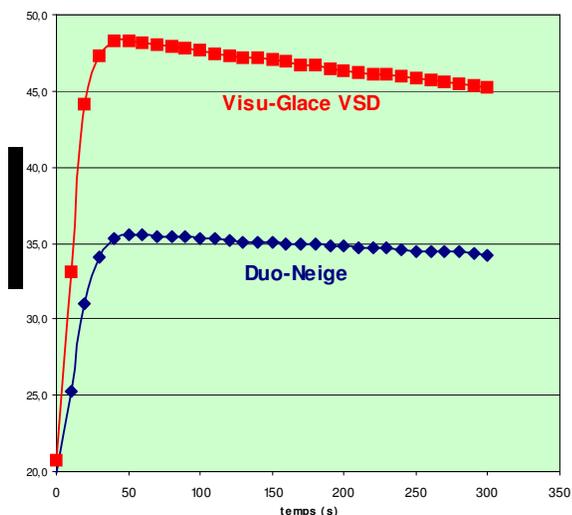
PROPRIETES

En maintenance hivernale urbaine, en cas de neige ou de verglas, **Visu-Glace IVD** est utilisé pour sécuriser les zones piétonnes, les zones à 30 Km/h, les pistes cyclables, les parvis, les sorties d'écoles et hôpitaux et pour dégager les accès des maisons et immeubles d'habitation afin d'éviter les risques d'accidents en conformité avec l'Arrêté *Inter-Préfectoral du 27 octobre 1937*.

Visu-Glace IVD est quadruple action :

Visu-Glace IVD développe une forte réaction exothermique au contact de la neige ou de la glace, provoquant instantanément leur fusion.

Visu-Glace IVD possède dans sa formulation un agent accélérateur de fusion.



Comparativement à un déverglacant classique de type **Duo-Neige**, le test d'efficacité ci-contre démontre que l'élévation de température due à la réaction exothermique du **Visu-Glace IVD** est **deux fois plus importante**, accélérant la fusion de la glace et de la neige.

Protocole du test d'efficacité mis au point par nos laboratoires :

On mélange 100g d'eau, à exactement 20°C, à une masse précise d'environ 30g de déverglacant, correspondant à une quantité équivalente de matière active. Le mélange est placé sous agitation magnétique, à environ 300 tours/mn, dans un bécher, isolé par une coque en polystyrène, afin de limiter les échanges thermiques. L'élévation de température du mélange, due à la réaction exothermique de la dissolution du déverglacant, est relevée toutes les 10 secondes et est reportée sur une courbe Température (°C) = f (Temps (s)).

Visu-Glace IVD inclut un traceur alimentaire qui permet de le répartir efficacement et économiquement sur la neige ou la glace.

Visu-Glace IVD contient un double agent anti dérapant. Avant la fonte totale de la glace ou de la neige, il laisse un tapis anti-dérapant minéral naturel qui sécurise le passage du public, sans risque de rayer les surfaces fragiles.

Visu-Glace IVD contient un agent (urée) ayant pour effet, après traitement, de retarder une éventuelle formation de verglas.

CARACTERISTIQUES

- Aspect : Mélange de particules blanches et colorées, couleurs RAL suivant nuancier
- Densité à 20°C..... 0.91+/- 0.5
- Matière réactive..... 80 %
- Température de protection.....-55°C
- Biodégradable
- Fonte exothermique.....513 kJ
- Résidus.....20% agent antidérapant minéral

7/9 rue Michel Herry 77580 Crécy-la-Chapelle - Tél. 01.64.63.29.88 - Fax. 01.64.63.75.11 - Mail. commercial@duosystem.net

Conformité à la Législation : produit réservé à un usage professionnel.

Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.



Duo-System

UTILISATIONS

Visu-Glace IVD est utilisé pour déneiger, déverglacer de façon bio. Utilisable dans les sorties et cours d'école.

UTILISATEURS

Visu-Glace IVD est à utiliser par les professionnels.

MODE D'EMPLOI

Épandre **Visu-Glace IVD** sur la surface à traiter à l'aide d'une pelle ou d'un matériel d'épandage professionnel. Répartir **Visu-Glace IVD** le plus uniformément possible, la partie colorée de **Visu-Glace IVD** permet à l'utilisateur de visualiser les endroits déjà traités. Laisser agir : **Visu-Glace IVD** s'enfonce rapidement dans la couche de neige et de verglas en la faisant fondre. Quelques minutes suffisent pour obtenir un sol sécurisé.

Dosage :

En préventif : 30g/m²

En curatif : 30 à 80g/m² selon l'épaisseur de la neige ou du verglas

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Ce produit est irritant pour les yeux.

Conserver en récipient d'origine, à l'abri du soleil hors de la portée des enfants. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tout vêtement éclaboussé ou souillé. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant 15 minutes et contacter un spécialiste.

CONFORMITE A LA LEGISLATION

Préparation en conformité avec la directive européenne 1999/45 du 31 mai 1999 relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.

Produit en conformité avec l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1^{er} août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Visu-Glace IVD est composé de produits minéraux naturels ne présentant aucun danger pour l'environnement dans des conditions normales d'utilisation.

